



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

retraites complémentaires

Question écrite n° 55175

Texte de la question

M. Lionnel Luca appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation de près de 500 anciens cadres d'entreprises d'Algérie dont les retraites complémentaires ont été « arbitrairement » amputées de toutes les cotisations dûment réglées sur la branche B de leurs salaires lors du rattachement aux caisses métropolitaines en 1962. Il lui demande quelles mesures elle a prises afin que cette injustice cesse dans les meilleurs délais.

Données clés

Auteur : [M. Lionnel Luca](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55175

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 décembre 2000, page 6944